

Afin de conserver le rideau d'arbres qui doit être placé autour de la propriété, les tas de bois destinés au brûlage doivent être portés au milieu de l'espace défriché. Si l'on mettait ces tas de bois trop près des arbres encore debout, le feu s'y communiquerait, et la conséquence rigoureuse qui en résulterait c'est qu'ils périraient, et alors nous manquerions notre but à l'occasion du bois de réserve, tout en mettant l'habitat on elle même en danger de brûler.

Dans tous les défrichements, on a pour habitude de faire brûler l'humus, c'est-à-dire les débris végétaux qui couvrent le sol. C'est une très mauvaise pratique, car par là nous privons le sol de beaucoup de principes fertilisants qui pourraient servir avec grand profit à la nourriture des plantes que nous devons cultiver. Ces principes fertilisants que l'on fait évaporer sont de l'acide carbonique, gaz ammoniac et différents autres gaz. Il est vrai que par là on fait disparaître l'acidité qui existe toujours en grande quantité dans les terres à bois, parce qu'il y a beaucoup de feuilles, bouts de branches récemment tombés des arbres et qui ne sont pas encore entièrement décomposés.

Nous avons cependant un autre moyen, qui tout en opérant la même action que le brûlage des terres, ne donne pas lieu à ces inconvénients: c'est l'emploi de la chaux vive. Comme la chaux a la facilité de hâter la décomposition des engrais végétaux et de les rendre plus assimilables aux plantes, l'acidité du sol disparaît aussi bien et avec plus d'avantages pour le sol que si l'on avait recours au brûlage.

Cependant, comme cela arrive trop souvent à l'égard des colons, le peu de moyens pécuniaires qu'ils ont à leur disposition ne leur permettent pas de faire les dépenses que nécessitent l'achat et le transport de la chaux; ils sont donc dans l'obligation de brûler l'humus, mais alors ils doivent surveiller attentivement les progrès du feu pour qu'il n'endommage pas les racines des arbres qu'ils désirent conserver. Pour cela, il leur faut faire des fossés larges de deux pieds à deux pieds et quart qu'ils doivent creuser jusqu'à ce qu'ils aient entamé de trois à quatre pouces la couche végétale. Ce fossé séparera la terre que l'on veut brûler, des arbres qui devront être conservés.

Si, au contraire, un colon a l'avantage de pouvoir se procurer de la chaux, la terre ne devra pas être brûlée. Les tas de bois à être brûlés devront être entourés d'un fossé tel que mentionné plus haut.

Ces tas de bois étant brûlés, si on ne fait usage de la cendre pour en faire de la potasse, il faut l'étendre bien régulièrement sur le sol, ce qui sera une source de fertilité pour la culture car la cendre est un amendement stimulant des plus actifs. Si l'on en fait de la potasse il ne faudra pas prendre des cendres lessivées; au contraire, on les étendra sur le terrain. C'est aussi un amendement qui a beaucoup d'action sur le sol, par les principes nutritifs qu'il contient, surtout le phosphate de chaux qui est très bon pour la nourriture des grains de blé.

La fabrication de la potasse avec la cendre de bois franc que nous avons fait brûler pendant le défrichement, est une très bonne spéculation pour le colon. Comme l'on compte ordinairement un quart de potasse pour produit de la cendre donnée par un arpent de terre qu'on a débarrassé des arbres, le propriétaire

se trouvera avoir réalisé \$20 par chaque arpent de terre qu'il aura fait défricher. Là-dessus, il donnera \$15 à celui qui aura mis la terre en état d'être cultivée, et son défrichement lui coûtera alors presque rien, la bagatelle de \$5. Belle spéculation que plusieurs colons n'osent entreprendre, craignant de se causer trop de fatigue. Cependant, en faisant fabriquer cette potasse par un engagé qui s'y entend, s'ils ne peuvent faire cet ouvrage eux-mêmes, ils pourraient en retirer un assez bon profit. On voit clairement qu'il n'est pas bien difficile de se tirer d'embarras dans une entreprise en bois debout.

Pour que les cendres donnent la plus grande quantité possible de potasse, il faut qu'elles proviennent de bois franc qu'on a fait brûler; de plus, il faut qu'aucune eau ne tombe sur les cendres, car par là beaucoup de potasse qui est soluble dans l'eau s'infiltrerait dans la terre et les cendres en seraient privées d'autant. Pour parer à cet inconvénient, il ne faut brûler le bois qu'en temps sec et ramasser immédiatement les cendres afin de les soustraire à la pluie. S'il y a apparence de mauvais temps, il faut laisser tout autre ouvrage pour mettre les cendres à l'abri du mauvais temps, pour que celles-ci ne perdent pas de leurs principes utiles.

Nous pourrions même ajouter à ces renseignements que les rosées souvent très abondantes qui tombent pendant la belle saison de l'été, font perdre aux cendres une certaine quantité de leur matière la plus essentielle.

Voilà des indications pratiques sur la conservation des cendres que le simple bon sens et l'intérêt du défricheur lui conseillent de suivre avec la plus scrupuleuse exactitude.—(A suivre.)

L'instruction agricole est-elle nécessaire aux cultivateurs ?

Si nous en jugeons par le peu de cultivateurs qui demandent l'admission d'un de leurs enfants à une école d'agriculture, nous serions portés à croire que non.

Un grand nombre de cultivateurs pensent que l'instruction agricole théorique et pratique que l'on donne dans nos écoles d'agriculture est inutile. " Il n'est pas nécessaire, disent-ils d'en apprendre si long pour diriger la culture d'une terre. A une époque où l'agriculture manque de bras, nous ne voyons pas la nécessité de se priver des services de l'un de nos enfants qui en saura toujours assez pour utiliser ses bras."

Nous plaignons ces cultivateurs qui ne comprennent pas que le temps que les jeunes gens passent à une école d'agriculture est un temps précieux et même même peut-être le mieux employé de leur vie, que ces études qu'ils jugent inutiles seront les plus réellement profitables.

Non, le jeune homme ne doit pas être comme un instrument, un rouage qu'il faille se hâter de placer dans son mécanisme. Il faut qu'il soit initié à tous les secrets de la science agricole afin qu'il puisse retirer tous les avantages possibles dans la culture d'une terre. Ce n'est que lorsque les jeunes gens qui se destinent à la profession agricole auront acquis une instruction agricole qu'ils seront réellement dans leur rôle de cultivateur, qu'ils sauront rentrer en toute sûreté dans la voie du progrès agricole tel que nous